



Fiche technique N° TB0246  
17-01-2024

Annule et remplace les éditions  
précédentes

Application après préparation sur  
supports conformes au D.T.U. 59.1

- Plâtres et dérivés après impression:  
Plaques de plâtre - Plâtre - Enduit de plâtre
- Toile de verre
- Anciennes peintures :  
Hydrodiluables - Glycérophtaliques - Acryliques
- Anciennes maçonneries après impression :  
Béton - Enduit de ciment - Briques

# THEOTHERM INTERIEUR

Peinture décorative pour Confort  
Thermique  
**INTÉRIEUR**  
8 à 12 m<sup>2</sup>/L



\*Information sur le niveau d'émission de  
substances volatiles dans l'air intérieur,  
présentant un risque de toxicité par inhalation,  
sur une échelle de classe allant de A+ (très  
faibles émissions) à C (fortes émissions).



## Fonction :

Peinture décorative à base de liant acrylique en phase aqueuse permettant le confort thermique des  
immeubles et habitations. A utiliser avec notre impression THEOTHERM PRIM.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

## Destination : INTÉRIEUR

**Intérieur :** surfaces murales (plaques de plâtre - toiles de verre - anciennes peintures - anciennes  
maçonneries).

## Qualités dominantes :

- Grande facilité d'application : permet un travail rapide et soigné.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Possibilité d'être recouverte avec tous produits de notre gamme phase aqueuse.
- Réduction des coûts d'énergie
- Apporte un confort thermique à l'intérieur de l'habitation

## Caractéristiques pratiques :



= 8 à 12 m<sup>2</sup>/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc - Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** Velours
- **Matériel :** Brosse, Rouleau
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** système à teinter COLORIMIX ®
- **Conditionnement :** 3L (2 Kg) - 15L (11 Kg)

## Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 0,75 à 0,85
- **Extrait sec (pondéral) :** 47 à 51 %
- **Indice de réflexion solaire SRI** selon la norme ASTM E1980 : 109
- **TSR :** 85%
- **Conductivité thermique  $\lambda$  :** 0,154 W /m.K
- **Taux de brillance à 60° :** 3
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) 140 g/l (2010).  
Ce produit contient max 80 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos  
colorants).

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : imprimer avec notre **THEOTHERM PRIM**.  
*Voir la fiche technique du produit cité*

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds neufs et non peints et fonds déjà peints**, appliquer une couche de notre **THEOTHERM PRIM**, suivi de 2 couches de **THEOTHERM INTERIEUR** en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les 2 couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : [contact@theodore-batiment.fr](mailto:contact@theodore-batiment.fr) [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr)

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015